



# HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 07 avril 2020

### **Coronavirus**

#### **La Fédération bancaire française annonce 60 milliards de FCFP de prêts garantis par l'État au profit des entreprises polynésiennes**

Conformément à l'annonce du Président de la République du 16 mars dernier, l'ensemble des réseaux professionnels des banques membres de la Fédération bancaire française, en collaboration avec la banque publique d'investissement France (Bpifrance dont les actionnaires sont l'État et la Caisse des dépôts), se sont mobilisés aux côtés de l'État qui apporte sa garantie à hauteur de 35 800 milliards de FCFP (300 milliards d'euros) de prêts, soit près de 15% du produit intérieur brut français. Ces prêts permettront de soulager la trésorerie des entreprises et des professionnels impactés par les conséquences économiques de la crise du Coronavirus.

**La Ministre des Outre-mer, Annick GIRARDIN a confirmé que la Banque publique d'investissement (Bpifrance) sera l'opérateur de l'État dans la zone Pacifique pour garantir les prêts accordés par les banques locales aux entreprises polynésiennes.**

#### **Un dispositif massif et inédit**

Les PGE dits « prêts garantis par l'État » permettront à l'ensemble des entreprises polynésiennes, comme leurs homologues métropolitaines, de surmonter la perturbation importante de leurs activités, induite par la crise sanitaire actuelle. Ces PGE sont à négocier directement entre les entreprises polynésiennes et leurs banques, aucun remboursement ne sera exigé la première année. L'entreprise pourra ensuite choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de cinq ans. L'État garantira de 70 à 90% du montant du prêt, les banques conservent ainsi une part du risque associé. Le montant maximal de ce prêt de trésorerie pourra s'élever à trois mois de chiffre d'affaires.

Tout a été mis en œuvre pour faciliter les démarches des entreprises par le Comité des Banques de Polynésie française de la Fédération Bancaire Française qui regroupe la Banque de Polynésie, la Banque de Tahiti et la Banque SOCREDO. Ainsi, les banques locales accompagneront les entreprises pour constituer leurs dossiers et solutionner les difficultés qui pourraient résulter de l'adaptation de la démarche aux normes métropolitaines. Par exemple : l'entreprise pourra obtenir en lieu et place de son numéro TAHITI, un numéro SIREN dérogé qui sera donné par la Banque de France.

### **Cabinet**

#### **Bureau de la communication interministérielle**

Tél. : (689) 40 46 85 63 – Port. : (689) 89 43 00 31  
Mél : [communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

BP 115 – 98713 Papeete  
Avenue Pouvana'a a Oopa

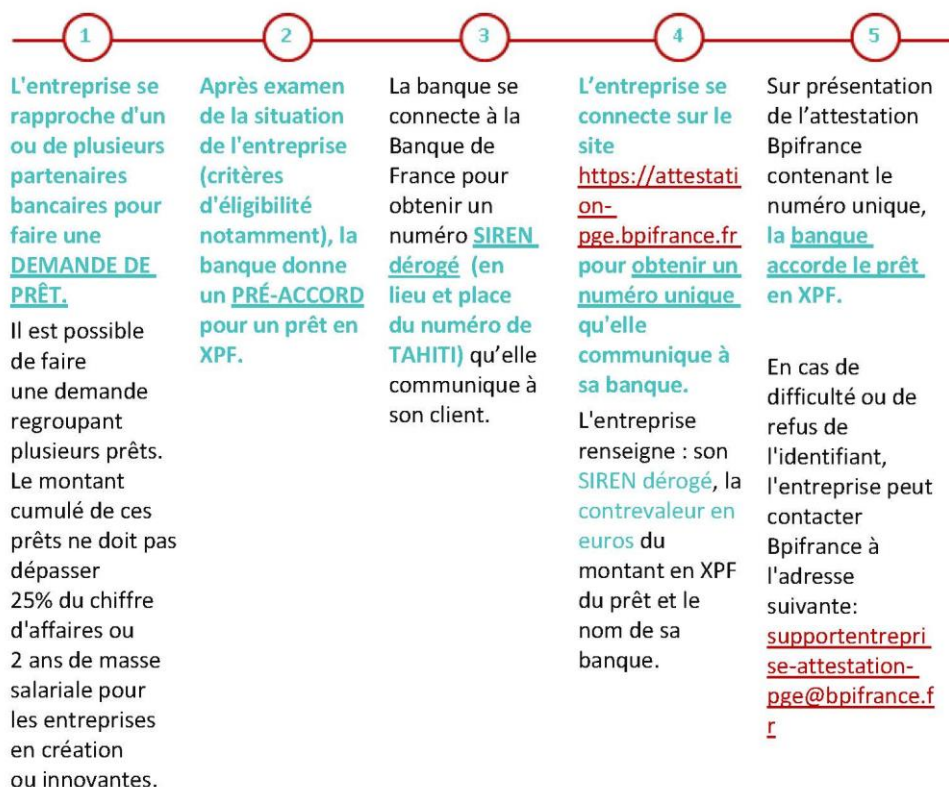


# HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Marche à suivre les entreprises polynésiennes souhaitant obtenir un prêt garanti par l'État

Cette procédure s'applique pour les entreprises employant moins de 5000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 179 milliards de francs CFP



### **A propos du Comité des Banques de Polynésie française de la F.B.F.**

La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France. Elle compte 340 entreprises bancaires adhérentes de toutes tailles, françaises ou étrangères dont 115 banques étrangères.

Antenne polynésienne de la fédération, le Comité des Banques de Polynésie française de la Fédération Bancaire Française regroupe les trois banques de la place (Banque de Polynésie, Banque de Tahiti, Banque SOCREDO) et rassemble près de 1100 collaborateurs.

## Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél. : (689) 40 46 85 63 – Port. : (689) 89 43 00 31  
Mél : [communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)